

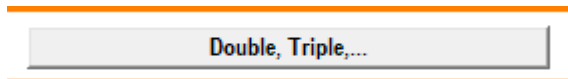
Association emplacement

Associer des emplacements avant d'avoir créé la concession :

1. Sur l'un des emplacements que vous souhaitez associer, faites un clic-droit dessus puis « concession nouvelle » :



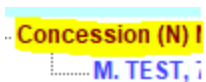
2. Complétez les informations relatives à la concession. Une fois terminé, cliquez sur « enregistrer » tout en bas.
3. Toujours sur la concession, cliquez sur le bouton tout en bas.



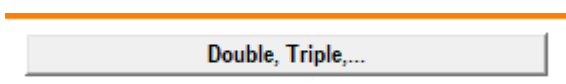
4. Saisissez le n° du deuxième emplacement, en respectant les majuscules, puis faites « créer l'emplacement associé ».
5. Vous pouvez maintenant éditer le titre de concession.
6. Sur la cartographie, tout en haut à droite, cliquez sur  pour mettre à jour le plan.
7. Les emplacements associés auront un encadré de couleur.

Associer des emplacements après avoir créé la concession :

1. Faites un clic-droit sur l'emplacement où se situe la concession.
2. Cliquez sur la concession écrite en rouge.



3. Tout en bas, cliquez sur



4. Saisissez le n° du deuxième emplacement, en respectant les majuscules, puis faites « créer l'emplacement associé ».
5. Vous pouvez maintenant éditer le titre de concession.
6. Sur la cartographie, tout en haut à droite, cliquez sur  pour mettre à jour le plan.
7. Les emplacements associés auront un encadré de couleur.